

PATRIMOINE

# L'ÉGLISE DE MOYVILLERS FRAPPÉE PAR LA MÉRULE

Le redoutable champignon s'est attaqué aux boiseries à l'intérieur de l'édifice classé. La commune a fait appel à une entreprise certifiée pour s'en débarrasser.



La mérule s'est attaquée aux boiseries à l'intérieur de l'église. Les employés municipaux ont dû mettre à nu les pierres en enlevant le mortier. La société BMT de Noyon a ensuite pu intervenir pour appliquer le traitement ad hoc.

Elle n'épargne pas plus les logements de monsieur et madame tout-le-monde que les monuments historiques. La mérule est ce champignon qui s'attaque au bois dans les bâtiments et dont il est très difficile de se débarrasser. La commune de Moyvillers, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Compiègne, vient d'y être confrontée. Le champignon a été détecté dans le mur à l'intérieur de l'église classée - elle date du XVI<sup>e</sup> siècle - sur la face nord. L'alerte a été donnée après la découverte de taches noires, des moisissures, sur les boiseries. Une entreprise est intervenue et a confirmé que le bois était attaqué par la mérule qui se développe dans les milieux

humides par un climat tempéré. « Nous avons fait appel à la société BMT (ndlr : bois maçonnerie traitement) qui nous avait déjà aidés quand le problème s'était posé pour

la mairie. Cela va faire quelques mois qu'elle est intervenue, c'est assaini », souligne Annick Decamp, maire. Basée à Noyon, BMP est la seule entreprise certifiée en Picar-

die pour contrer la mérule. « Pendant plusieurs jours, mon collègue et moi avons dû mettre à nu les pierres en enlevant le mortier qui les recouvrait, détaille un des

employés communaux. Puis une société est venue pour appliquer le traitement. »

Une des portes va également être changée. La nouvelle porte comprendra une grille pour une meilleure aération au sein de l'édifice. Financièrement, le village de 650 habitants y laisse des plumes. « 12 000 euros sont nécessaires pour remettre le mur en état. » Sans compter la facture pour le traitement. « Entre 3 000 et 4 000 euros », selon Annick Decamp.

Un autre édifice classé a été touché, récemment, par une mérule dans l'Oise : l'église de la Sainte-Trinité, à Choisy-au-Bac, l'an dernier. ■ PIERRIG GUENNEC avec notre correspondant FRÉDÉRIC AMEEL

## “NE SURTOUT PAS METTRE D'EAU DE JAVEL”

La mérule se manifeste sous la forme d'une ouate blanche, à ne pas confondre avec une toile d'araignée. Ses spores sont orange et marron. « Elle ingère le bois jusqu'à sa destruction totale, explique Hervé Delville, patron de l'entreprise noyonnaise BMT et président du Syndicat national des applicateurs de la préservation des bois (SNAPB), « 45 ans de métier ». En revanche, elle ne dévore ni la pierre ni la brique mais ses filaments passent au travers. Elle peut démarrer au rez-de-chaussée et finir au troisième étage. »

Hervé Delville observe que le nombre de chantiers lié à la destruction de mérules a fortement augmenté depuis une

dizaine d'années. « Les gens sont un peu plus au courant, on en parle davantage. C'est moins tabou, observe le spécialiste. Je suis passé de 45 à 50 chantiers par an à 15 à 20 par mois. » Pour se débarrasser de la mérule, il faut s'en remettre à une société qualifiée, plutôt que de prendre le risque de dépenser de l'argent pour voir revenir le champignon. « Des entreprises ne sont pas formées et pensent que c'est un bon business », déplore le président du SNAPB. Les spécialistes brûlent ce qu'il y a en surface et injectent des produits adaptés qui ne sont pas commercialisés. « Il ne faut surtout pas mettre d'eau de javel », prévient Hervé Delville. ■